



*Communiqué de presse
Paris, le 13 octobre 2017*

L’embellie économique se confirme en Île-de-France

Progression de l’emploi salarié, recul du chômage, hausse des créations d’entreprises, reprise de la construction, regain de la fréquentation hôtelière... : la dernière note de conjoncture, publiée début octobre, par l’Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l’emploi (Direccte) d’Île-de-France, confirme l’amélioration de la situation économique francilienne observée au 1^{er} trimestre.

L’emploi en hausse, 13 700 créations d’emplois salariés

Avec 13 700 créations d’emplois, l’emploi salarié marchand progresse au 2^e trimestre de 0,3 %. Sur un an, la progression est de 1,8 %, soit 72 500 emplois supplémentaires et 0,2 point de plus que la progression nationale.

L’emploi est tiré par le secteur tertiaire. L’hébergement et la restauration représentent 8 800 postes supplémentaires (+ 3%). Des créations d’emploi à mettre en rapport avec le regain de la fréquentation hôtelière. Au cours des sept premiers mois de l’année, les hôtels franciliens ont enregistré 4 millions de nuitées, soit une hausse de 11,2 % par rapport à 2016. Après la forte baisse du nombre de visiteurs enregistrée à la suite des attentats, la fréquentation touristique semble repartir grâce aux clientèles française et extra-européenne.

La construction confirme son dynamisme avec 6 000 créations de postes soit + 2,3 %. Un chiffre qui renvoie à la hausse de 15,6 % du nombre de logements autorisés à être construits et les perspectives d’activités ouvertes par la réalisation des nouvelles lignes de métro du Grand-Paris et l’organisation des Jeux olympiques.

Plus de 100 000 entreprises créées

La création d’entreprises consolide sa dynamique. De janvier à juillet 2017, plus de 100 000 entreprises ont été créées, soit une hausse de 7,4 % par rapport à la même période un an plus tôt. Cela correspond à une hausse du micro-entrepreneuriat (+ 9,5 %) mais aussi des formes « plus classiques » d’entreprise (+ 5,7 %), notamment dans les secteurs des services aux entreprises, du commerce, du transport, de la restauration et de l’hébergement. L’emploi dans les secteurs des services aux entreprises et de la communication enregistre par ailleurs une hausse de 2 %.

Le chômage en baisse : 8,1 % de la population

Résultat de cette reprise économique qui se confirme, le taux de chômage francilien poursuit sa baisse. Il recule de 0,2 points au second trimestre et de 0,5 point sur 1 an, pour s'établir à 8,1% de la population active, soit 1,1 point de moins qu'au niveau national.

« Il s'agit d'excellentes nouvelles. La reprise est là. Les entreprises sont dynamiques et créent des emplois. Pour autant nous devons poursuivre notre politique de soutien aux PME et nos efforts de formation et d'insertion des demandeurs d'emploi » a souligné Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris. En effet, la région Île-de-France attire les actifs à la recherche d'opportunités professionnelles et l'embellie économique pousse parfois des inactifs à se repositionner sur le marché du travail ce qui fait croître le nombre de demandeurs d'emplois inscrits à Pôle emploi.

Contacts presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)

Service communication Direccte d'Île-de-France

ldf.communication@direccte.gouv.fr